



L'écho du CE DTSI

Vos élus CGT au CE

- Nora Barcham (DIF)
 - Noël Dréano (UPR IDF)
 - Elisabeth Guibert (DESI)
 - Philippe Lafrance (DESI)
 - Michel Piasecki (DR)
 - Georges Termignon (UPR SE)
- et
- Didier Aubinais (DISU) RS CE

Le CE DTSI avait mandaté une commission ad hoc pour analyser le projet d'introduction de la sous-traitance de l'intervention de la DISU. Cette commission a rendu son rapport lors du CE de février.

Ce rapport met en évidence le fait que cette décision est avant tout politique et consécutive à l'absence de volonté de remplacements des départs.

Il a démontré que le maintien de la qualité de service pour les utilisateurs peut être atteint sans la sous-traitance avec quelques dizaines de recrutements d'ici 2022.

De plus le coût de ces recrutements seraient inférieurs au coût

Edito : La DISU sous-traite sans état d'âme

de la sous-traitance.

Ces arguments ont été balayés d'un revers de main par la DISU, en indiquant que le rapport était optimiste et que le choix de sous-traiter était une décision politique.

Par contre, concernant les problèmes soulevés dans le rapport sur la sécurité et la fiabilité des données, le périmètre des activités sous-traitées, le flou sur les procédures à modifier, la DISU les a pris en compte.

Elle a repoussé la généralisation de la sous-traitance à 2021 afin de pouvoir travailler précisément sur le cahier des charges et sur les modifications des procédures d'affectation et de réaffectations des interventions, de livraisons de matériel et de fiabilisation des bases de données.

Enfin, nos alertes sur l'absence de souplesse pour les chargés d'affaires avec ce projet a été entendue puisque la direction devrait réserver les projets importants pour les TSP.

La DISU assure, la main sur le cœur, que les interventions se-



ront données en priorité en interne s'il y a des moyens, mais en ne remplaçant pas les départs, les moyens vont vite disparaître !

Cela étant, la DISU continue sa fuite en avant en confiant des activités réalisées en interne depuis toujours à la sous-traitance. Après le HD Bureautique, le STGP, les niveaux 2 de la bureautique, c'est donc le tour de l'intervention.



Les brèves du CE DTSI

La CGT alerte en permanence la direction sur les suppressions d'emplois découlant du non-remplacement de tous les départs, et cela ce confirme pour la DTSI en 2019 car avec 200 recrutements externes mais avec 8% de départs naturels, on a une baisse de 3% des effectifs.

La nouvelle organisation de travail en

vogue à la DTSI est la méthode Agile, mais aucun point de vigilance concernant les rythmes de travail, la charge de travail ou bien le droit à la déconnexion. La DTSI indique qu'elle va prendre en compte les inquiétudes d'un GPP sans aucune préconisation mais qu'elle va faire preuve de pragmatisme...Nous attendons les actes !

Suite aux déboires des premiers em-

ménagements sur SKY56, la DTSI nous affirme que les postes de travail en mode dynamique ne sont pas forcément à généraliser...A ne pas oublier pour le Campus Nantais.

Nouvelle épisode à Orange Village ou le projet du 8ème étage du bâtiment F est pour le moment suspendu conséquence du projet de Bagneux Réséance.

Enjeux DTSI 2019 : Quoi de neuf ? Pas grand chose !

Le Directeur de la DTSI nous a présenté une feuille de route étrangement calquée sur le discours de notre PDG du 5 février dernier. A la veille de la grande transformation de notre entreprise avec notamment l'ancrage territorial, il valait mieux, pour notre directeur, ne pas faire de sortie de route sur ce sujet. Juste une promesse : pas de réorganisation à la DTSI en 2019 ... pour les futures années par contre, on verra en marchant !

A part ça toujours les mêmes « maux » : la course au business face à la concurrence des Google, Amazon, Facebook, Apple (GAFA et maintenir un chiffre d'affaire acceptable pour nos actionnaires etc.

Afin d'assumer « une course au débit » sans précédent, les besoins d'investissement n'ont jamais été aussi importants mais paradoxalement ils seront sous contrainte financière pour garantir une structure de bilan saine. Les investissements du groupe devront donc fléchir d'ici 2020.

Fléchir, comme le nombre de salariés à la DTSI en 2019 ! La direction annonce une baisse de 8% des effectifs malgré l'embauche de 200 salariés externes.

La course au business ne doit pas se faire au détriment des salariés qui sont essentiels dans la réussite de l'entreprise !

La sous-traitance « interne » a le vent en poupe à la DIF

La présentation au CE DTSI des enjeux de la DIF a été l'occasion de voir plus clair sur la "sous-traitance interne".

Pour rappel, la direction dit « internaliser » de la sous-traitance en transférant de l'activité qui était confiée à des prestataires externes vers C2S qui est une filiale de SOFRECOM, donc dans le groupe Orange.

Pour la CGT, c'est de la sous-traitance, pour la direction c'est de l'internalisation.

Quand on a des sous-traitants, il faut les former, ça prend du temps, d'autant plus que les prestataires changent régulièrement. Alors la direction nous a donné sa solution : confier à C2S des activités entières.

Pour la CGT c'est dangereux, des pans d'activités qui s'en vont nous font perdre non seulement l'activité mais aussi les compétences qui vont avec. Que restera-t-il de l'entreprise que nous avons construite ?

Ces choix qui sont purement financiers sont dangereux et doivent être abandonnés.



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

(Facultatif) Téléphones ...-> (perso)

-> pro

Grade/Classification

Métier

Service/Bureau (nom et adresse)